

Réf.: SEF-PF/2025-006

# **COMPOSITION DES JURYS DE SÉLECTION**

LICENCE PROFESSIONNELLE Campagne 2025 – 2026

### LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3 ;
- VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- **VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- **VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-présidents en date du 12 décembre 2024 ;
- **VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- **VU** la proposition de composition des jurys formulée par le Directeur de l'IUT de Tours

## **DÉCIDE**

#### Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en Licence Professionnelle pour l'année universitaire 2025–2026 sont examinées par un jury composé des personnes désignées ci-après :

#### MENTION GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Parcours médiation scientifique et éducation à l'environnement (MSEE)

Président :

Frédéric CHATEIGNER, MCF

Membres:

Laurent BESSE, MCF

Romain DEGRIS, Professionnel Claire GOUARIN, Professionnelle Anne TAILLANDIER-SCHMITT, PU

#### **Article 2 : Affichage**

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.



#### **Article 3: Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 3 mars 2025

Pour le Président de l'Université et par délégation, La Vice-Présidente en charge de la formation

Stéphanie CARREZ